DOUVRES INFO

DOUVRES
LA DELIVRANDE
TAILLEVILLE

NOVEMBRE 2026

DOUVRES DEMAIN, un développement à maîtriser

À lire en page 2

ÉDITO



Chères Douvraises,
Chers Douvrais,

Dans notre commune, les questions d'urbanisme cristallisent des attentes fortes, des inquiétudes légitimes et parfois du mécontentement face aux transformations de notre ville et à celles qui se dessinent pour l'avenir.

L'urbanisme, c'est bien sûr le quotidien des autorisations (permis de construire, déclarations préalables, etc.) mais aussi les **projets qui façonneront durablement notre cadre de vie**. Ces projets dépassent le temps de notre mandat et demandent de notre part humilité, pragmatisme ainsi qu'une vision à vingt ou trente ans. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Caen Métropole fixe les grandes orientations de l'aménagement de notre territoire et constitue le cadre dans lequel doit s'inscrire notre réflexion.

Douvres-la-Délivrande est aujourd'hui **une ville bien équipée, qui a su se développer et accueillir de nouveaux habitants**. Beaucoup d'entre nous y ont grandi ou ont choisi de s'y installer et y ont construit une partie de leur vie. D'autres souhaitent aujourd'hui venir y vivre ou simplement pouvoir y rester lorsque leur situation familiale évolue.

L'équipe municipale précédente a contribué à ce développement et cherché à répondre aux besoins en logements, notamment pour compenser la diminution de la taille moyenne des ménages et maintenir la population de notre commune. Nous reconnaissons ces enjeux et le travail accompli, même si **nous souhaitons aujourd'hui infléchir cette trajectoire**.

L'ampleur de certains projets engagés nous invite à réinterroger la manière dont nous souhaitons aménager notre ville. Notre ambition n'est ni de figer Douvres-la-Délivrande ni de renoncer à accueillir de nouveaux habitants, mais de **mieux maîtriser son évolution**, pour que chaque transformation contribue à la qualité de vie des habitants. Elle se traduit déjà dans nos actions concrètes, reflets de nos engagements de campagne :

- rue de l'Église, nous avons obtenu un rééquilibrage du projet immobilier du terrain de pétanque vers **une version moins dense et plus végétalisée** ;
- sur la friche Batimétal, nous préparons un projet dont la commune pourra maîtriser les orientations ;
- nous avons engagé une démarche de **protection durable des espaces de la Baronnie, des jardins partagés et du bois des enfants,** au moyen d'obligations réelles environnementales (ORE).

Ces changements prendront du temps et notre marge de manœuvre n'est pas la même sur tous les projets, beaucoup de décisions ayant été prises avant notre arrivée. Mais nous voulons agir partout où cela est possible, **en associant les habitants à nos réflexions**. Par des choix concrets, nous souhaitons faire évoluer Douvres en restant fidèles à nos engagements et à l'identité de notre commune.

Au nom de l'équipe municipale majoritaire, **David Guénée**,
Adjoint au maire délégué à l'urbanisme

ACTUALITÉS

RÉUNION PUBLIQUE : Bilan des premiers mois de mandat



Huit mois après son installation, l'équipe municipale invite les Douvrais à **une réunion publique** pour faire le point sur les premiers mois de mandat. Cette rencontre sera l'occasion de revenir sur les **premières actions engagées**, de présenter les **projets en cours** et les **grandes orientations** pour l'avenir de Douvres-la-Délivrande.

Les habitants pourront également poser leurs questions, partager leurs observations et **échanger directement** avec les élus sur les sujets qui concernent la vie de la commune.

INFO + : Mercredi 16 décembre 2026 à 18h30
Salle Léo Ferré, 12 voie des Alliés

DÉCHÈTERIES, place aux horaires d'hiver

Du **1er novembre au 28 février**, les déchèteries de **Luc-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer** passent aux horaires d'hiver. La fermeture s'effectue désormais à **17h au lieu de 18h**, selon les jours d'ouverture de chaque site.



Avant de vous déplacer, pensez à consulter les horaires de votre déchèterie. La **carte d'accès est obligatoire** et les dépôts sont acceptés jusqu'à **10 minutes avant la fermeture**.

INFO + :

www.coeurdenacre.fr
- rubrique « Mes déchets »

SOMMAIRE

URBANISME P.2
ACTION SOCIALE P.3
PAROLE À LA MINORITÉ P.3
VIE ÉCONOMIQUE P.3
VIE ASSOCIATIVE P.4

MENTIONS LÉGALES :

Douvres Info
Bulletin communal bimestriel
de Douvres-la-Délivrande
Directeur de la Publication : Thông DAO
Rédacteur en Chef : Antoine SOURISSE
Comité de rédaction :
Thông DAO, Thierry VASSE, Véronique BLANCHARD, Christine VASSE, Anne-Charlotte SAUTREUIL, Mathilde FRAS, Emilie DELANOY-HAMON, Séverine ZAMIT, Antoine SOURISSE.
Conception graphique : Antoine SOURISSE
Impression : Les Imprimeries de Caen
Crédits photos : Commune de
Douvres-la-Délivrande
(sauf mention contraire)
Tirage : 2 960 exemplaires
Tél. : 02 31 36 24 24
infos@mairie-douvres14.com

URBANISME

DOUVRES DEMAIN, un développement à maîtriser





Maîtriser l'urbanisation sans arrêter le développement



Renforcer la maîtrise publique des projets urbains



Construire autrement : qualité urbaine, végétalisation et préservation

Associer les habitants et répondre à la diversité des besoins en logement



DAVID GUÉNÉE
ADJOINT AU MAIRE
Urbanisme
Développement Économique
Commerces de Proximité

Quel constat faites-vous de l'urbanisme après ces premiers mois de mandat ?

De nombreuses opérations ont été lancées par la précédente municipalité. Certaines sont déjà visibles : constructions dans la ZAC des Hauts-Prés, ensemble Cœur de ville face à la mairie ou bâtiment de la médiathèque intercommunale et aux bureaux de Cœur de Nacre. D'autres font l'objet d'un contentieux (résidence services séniors derrière la Basilique, ensemble immobilier à la place de l'EHPAD) ou sont en cours d'instruction (nouvel EHPAD intercommunal). Des opérations sont irréversibles, d'autres ont des possibilités d'évolution. Notre responsabilité est d'agir où nous le pouvons et de préparer **une urbanisation mesurée**, en harmonie avec nos engagements de campagne.

Quels projets souhaitez-vous poursuivre et lesquels, au contraire, réinterroger ?

La municipalité s'est vite saisie du **projet du terrain de pétanque**, rue de l'Église. Son intégration (circulation, stationnement, hauteur) nous posait question et inquiétait les riverains. Après plusieurs rencontres avec les promoteurs, nous nous orientons vers **un projet moins massif, offrant plus de place aux espaces verts**. L'aménagement des quatre hectares de la friche Batimétal doit, lui, être poursuivi. Après l'accord avec Cœur de Nacre pour le transfert du terrain à la commune, nous souhaitons y lancer **un projet d'habitat innovant, qualitatif sur le plan paysager et intégré dans la ville**. Enfin, certains projets peuvent sembler à l'arrêt, comme la boulangerie Saint-Rémi ou Terre et Mer sur le site de l'ancienne mairie, mais nous y travaillons malgré des contraintes techniques et économiques.

Quelle vision voulez-vous défendre pour le développement de Douvres ?

Nous souhaitons **une petite ville dynamique et attractive**, capable d'accueillir de nouveaux habitants tout en préservant son identité et sa qualité de vie. Nous privilégierons des projets mieux intégrés, plus qualitatifs et tournés vers les besoins réels de la population. **La croissance à tout prix ne peut pas être notre unique boussole**. Notre vision suppose un urbanisme concerté, plus transparent et attentif aux attentes des Douvrais. Les conseils de quartier lancés en octobre ont déjà permis d'évoquer l'urbanisme. Des réunions dédiées à certains projets permettront également d'échanger avec les habitants.

Quelles évolutions sont encore possibles aux Hauts-Prés ?

L'aménagement des Hauts-Prés est déjà très engagé, mais **des améliorations restent possibles**. Pour la tranche 2, nous sommes attentifs à la rétrocession des voiries et espaces verts à la commune, qui devra ensuite les entretenir, et faisons remonter à l'aménageur les difficultés signalées : circulation, stationnement, signalétique. Pour la tranche 4, encore en construction, nous relayons les attentes des habitants concernant les cheminements piétons et cyclables, tant que la tranche 3 n'est pas réalisée. C'est sur cette dernière que les possibilités d'évolution sont les plus importantes. Il faudra réexaminer la densité et l'organisation du quartier pour équilibrer logements, espaces verts et cadre de vie.

Comment répondre aux besoins en logements tout en préservant le cadre de vie ?

Répondre aux besoins en logements reste une nécessité. Cela suppose de changer d'approche : **moins d'étalement urbain et des projets attrayants**. Nous devons construire dans des quartiers bien desservis et proches des services, avec des espaces publics agréables, des cheminements piétons et des habitats adaptés à toutes les générations. Nous sommes également ouverts aux projets diversifiant l'offre de logements : **habitat participatif, villages séniors ou autres solutions innovantes**.

Comment le PLUi influencera-t-il les projets ?

Ces nouvelles exigences imposent un cadre plus strict, mais offrent l'opportunité de **construire de façon durable et qualitative**. Nous ne pourrons plus consommer autant d'espaces agricoles ou naturels : les nouvelles opérations devront **privilégier les secteurs déjà urbanisés et économiser le foncier**. Elles devront aussi accorder davantage de place à la végétalisation et à l'infiltration naturelle des eaux de pluie. En matière de mobilité, l'objectif est de rapprocher logements, services et commerces tout en développant les liaisons piétonnes et cyclables. Nous passons ainsi **d'une logique d'extension urbaine à une logique de qualité urbaine**.

Sur quels dossiers cette nouvelle orientation sera-t-elle la plus visible ?

Le temps de l'urbanisme dépasse souvent celui d'un mandat municipal. Les changements ne se verront donc pas du jour au lendemain. Les deux dossiers majeurs seront ceux du terrain de pétanque et de Batimétal. Nous y rechercherons un équilibre entre les besoins en logements, l'intégration dans le tissu urbain existant, les espaces verts et la qualité des aménagements.

> **La croissance à tout prix ne peut pas être notre unique boussole.**

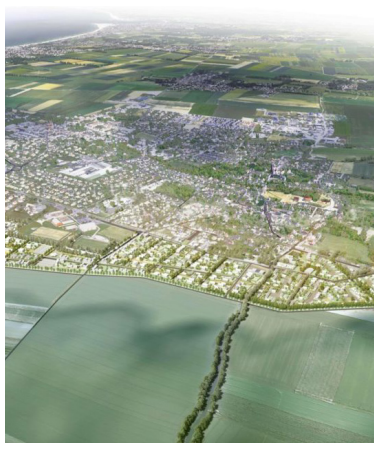


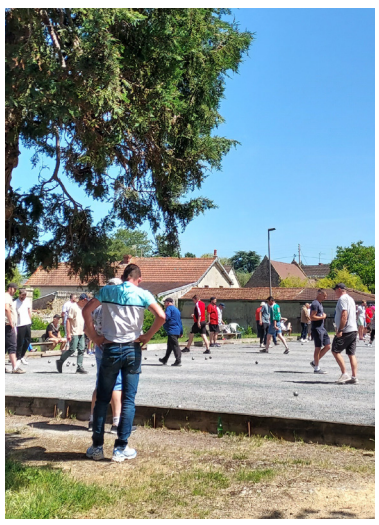
Batimétal

Sur les quatre hectares de l'ancienne friche industrielle Batimétal, l'objectif est de **développer de l'habitat dans un écrin de verdure**. Après l'accord avec Cœur de Nacre pour le transfert du terrain à la commune, la municipalité souhaite conduire un projet innovant, bien intégré à la ville et attentif à la qualité paysagère.

Les Hauts-Prés

L'ÉcoQuartier des Hauts-Prés poursuit son développement à l'ouest de Douvres-la-Délivrande. Près de 410 logements sur les 710 prévus sont réalisés ou en cours de construction, pour **un achèvement en 2029**. La nouvelle municipalité entend peser sur la prochaine phase en veillant à l'intégration des constructions, aux équipements, aux déplacements, aux espaces publics et à la qualité de vie.





Terrain de pétanque

Le projet prévoyait 59 logements répartis dans deux immeubles de trois niveaux, ainsi que huit maisons. Face aux interrogations sur la densité, la circulation et le stationnement, la nouvelle municipalité a engagé sa révision. Après échanges avec les promoteurs, un accord se dessine vers **un projet moins dense** : le terrain de pétanque deviendrait un parc végétalisé avec espace de jeux, et deux petits collectifs seraient construits côté école. Les négociations se poursuivent.

DES OUTILS POUR CADRER L'URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis mars 2026, le PLUi remplace le PLU communal. Il **fixe les règles de construction et protège les espaces naturels et agricoles**. Il comprend un zonage et un règlement écrit. La ZAC des Hauts-Prés dispose de règles spécifiques à chaque tranche. **Une modification est prévue en 2027** pour mieux répondre aux besoins des communes.



L'Architecte des Bâtiments de France

À proximité des monuments historiques, généralement dans un rayon de 500 mètres, les travaux sont soumis à des règles particulières. L'Architecte des Bâtiments de France veille à la **préservation du patrimoine** et son accord est parfois obligatoire. Avant tout projet, il est conseillé de consulter l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.



La Fondation du Patrimoine

Depuis fin 2024, la Ville soutient la **restauration du patrimoine privé d'intérêt historique ou architectural**. Pour les projets labellisés, elle finance 2 % des travaux TTC, dans la limite de 2 000 €. Des avantages fiscaux sont possibles. La Fondation contribue ainsi à la réfection de la toiture de l'église Saint-Rémi.



Obligations réelles environnementales

Ce dispositif permet de **protéger des espaces naturels et la biodiversité**. Ces engagements, établis par contrat pour une durée pouvant atteindre **99 ans**, restent attachés aux terrains, **même en cas de changement de propriétaire**. Un outil pour préserver l'environnement face aux pressions de l'urbanisation.

ACTION SOCIALE

FACE AUX DÉPENSES D'ÉNERGIE, un accompagnement de proximité



ALINE KEITA
ADJOINTE AU MAIRE
Action sociale et Solidarité transgénérationnelle

À l'approche de votre premier hiver en tant qu'adjointe à l'Action sociale, quels sont les principaux enjeux que vous identifiez pour accompagner les Douvrais face aux dépenses d'énergie ?

Le premier enjeu est évidemment de répondre à une réalité très concrète : pour certains foyers, se chauffer correctement est devenu une dépense difficile à assumer. Et derrière les factures d'énergie, il y a souvent d'autres difficultés : des revenus modestes, un logement mal isolé, un chauffage vieillissant ou encore des situations d'impayés. Notre rôle, au **Centre Communal d'Action Sociale**, est donc d'être à la fois un soutien et une porte d'entrée. Il faut pouvoir apporter une aide lorsqu'elle est nécessaire, mais aussi **repérer les difficultés suffisamment tôt** pour éviter qu'une situation ne se dégrade. Je souhaite que nous soyons particulièrement attentifs aux personnes qui peuvent être fragilisées par l'hiver : les familles, les personnes âgées, les personnes seules ou celles qui connaissent une baisse ponctuelle de leurs revenus. L'objectif est que personne ne renonce à se chauffer correctement faute d'avoir osé demander de l'aide.

Les difficultés liées à l'énergie sont souvent liées au logement. Comment le CCAS peut accompagner ou orienter les habitants confrontés à un logement difficile à chauffer, mal isolé ou à des factures trop importantes ?

C'est précisément là que le rôle du CCAS est essentiel. Nous n'avons pas vocation à tout faire nous-mêmes, mais nous devons être capables d'écouter, d'identifier le problème et d'orienter la personne vers le bon interlocuteur. Selon la situation, cela peut passer par **l'examen des aides** auxquelles la personne peut prétendre, **l'accompagnement** dans certaines démarches, mais aussi par une **orientation vers les professionnels compétents** pour le logement et la rénovation énergétique. Il faut également être attentif aux situations de logement indigne ou de logement très dégradé. Le message que je veux faire passer est simple : lorsqu'une personne a froid chez elle, qu'elle ne parvient plus à payer ses factures ou qu'elle vit dans un logement difficile à chauffer, elle ne doit pas rester seule face à cette situation.

Quel conseil souhaiteriez-vous adresser aux habitants qui rencontrent des difficultés mais qui n'osent pas forcément solliciter le CCAS ?

Je leur dirais simplement : n'attendez pas que la situation devienne trop difficile pour venir nous voir. Une difficulté financière, une facture d'énergie trop importante, un problème de logement ou une période compliquée peuvent arriver à beaucoup de personnes, parfois brutalement. Notre rôle est d'écouter, d'informer, d'orienter et, lorsque cela est possible, d'apporter une aide. Je veux que le CCAS soit identifié comme **un lieu de proximité, d'écoute et de confiance**. Notre objectif est d'être aux côtés des Douvrais lorsqu'ils en ont besoin, **sans jugement** et avec la volonté de chercher avec eux les solutions les plus adaptées. N'hésitez pas à franchir la porte du CCAS, le **mardi matin lors des permanences** assurées par Stéphanie Lejeune **ou sur rendez-vous**.

PASS ENERGIE
100 € pour les foyers éligibles

Une aide de 100 € pour régler ses dépenses d'énergie. Elle permet de soutenir les foyers les plus modestes face à leurs dépenses de chauffage et d'électricité. Le dispositif est accessible sous conditions de ressources et peut se cumuler avec le Chèque énergie.

INFO + :
CCAS : 02 31 36 24 28
ccas@mairie-douvres14.com

PERMIS DE LOUER
pour des logements de qualité

Lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire, les propriétaires concernés doivent obtenir une autorisation préalable. Le dispositif, instauré pour lutter contre l'habitat indigne ou insalubre, prévoit l'examen du dossier et une visite de contrôle du logement.

INFO + :
www.douvres-la-delivrande.fr - rubrique « Mes démarches »

FRANCE RENOV'
un service gratuit pour vos projets

Isolation, chauffage, ventilation, fenêtres… Des conseillers informent gratuitement les habitants sur les travaux et les aides financières disponibles. Des permanences se tiennent à la Cour d'Yvrande, les 2ème et 4ème vendredis du mois, sur rendez-vous.

INFO + :
09 82 81 63 80
rue du Général Leclerc

VIE ÉCONOMIQUE

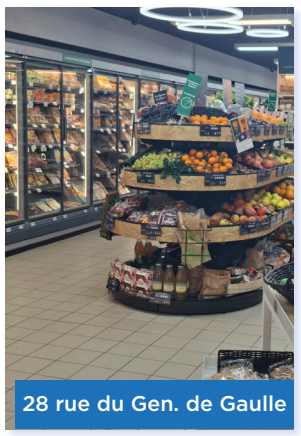
ILS VIENNENT DE s'installer à Douvres !

Le plan B

Après avoir dirigé L'Escapade à Luc-sur-Mer pendant seize ans, François Coroller ouvre Le Plan B à Douvres-la-Délivrande. Le restaurant prendra la forme d'une brasserie conviviale proposant une cuisine faite maison, des plats de saison et, autant que possible, des produits locaux. Le midi, un menu du jour complétera une carte pensée pour rester accessible.

11 route de Caen

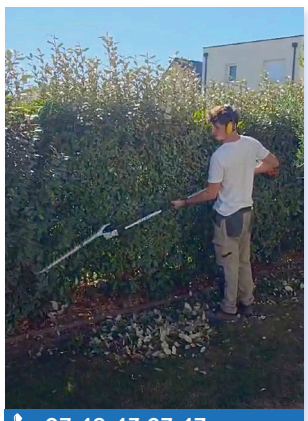
Carrefour Express



28 rue du Gen. de Gaulle

Marie-Clotilde Alvaro reprend l'ancien 8 à Huit, transformé en Carrefour Express. Forte de plus de 30 ans d'expérience dans le groupe Carrefour, elle propose un magasin entièrement rénové et agrandi de plus de 50 m². L'enseigne offre un choix élargi de produits, du snacking chaud, du pain cuit sur place et une consigne Vinted. Le magasin vous accueille de 7h à 21h en semaine et de 9h à 13h le dimanche.

Juste un paysage



07 49 43 27 47
justinlerebourg1@gmail.com

À 19 ans, Justin Lerebourg vient de lancer Juste un Paysage, son entreprise de paysagisme. Titulaire d'un baccalauréat professionnel et d'un certificat de spécialisation, il propose l'entretien des jardins ainsi que de petites créations : massifs, bordures, pavage et clôtures. Il intervient auprès des particuliers comme des professionnels, principalement à Douvres-la-Délivrande, sur la Côte de Nacre et le secteur de Caen.

La Citadelle



9 pl. de la Basilique

Romain et Maïa ouvrent La Citadelle au cœur de Douvres-la-Délivrande. La librairie proposera une sélection de livres et de jeux de société pour tous les âges. Les deux gérants souhaitent en faire un lieu vivant, avec des ateliers autour du jeu, des rencontres d'auteurs et des rendez-vous pour les plus jeunes. À partir de janvier 2027, un espace coffee shop complétera le projet.

PAROLE À LA MINORITÉ



Commission Environnement :
Un engagement pour notre territoire

Les premiers travaux de la commission Environnement, à laquelle participent Jean-Pierre Paillette et Patrick Foyer, ont démontré notre volonté de nous inscrire dans une démarche constructive et positive, en contribuant pleinement aux travaux.

Nous avons notamment découvert l'association Danub' et son concept de forêt-jardin, une approche particulièrement intéressante qui permet de créer de véritables « bulles d'espaces protégés » favorisant la biodiversité et la préservation de notre environnement.

Les trois lieux retenus que sont le Bois des Enfants, le domaine de la Baronnie et les jardins partagés, correspondent pleinement à notre projet de valorisation de ces trois sites.

Lors du conseil municipal du 17 septembre 2026, nous avons voté favorablement pour l'établissement d'une convention, un accord de principe, à la future mise en place future d'un contrat ORE (Obligations Réelles Environnementales).

Il s'agit d'un dispositif juridique qui permet de protéger durablement un espace naturel ou un élément de biodiversité. Ce dispositif n'ayant pas encore été suffisamment approfondi, cet accord doit naturellement s'accompagner d'une vigilance particulière quant à sa rédaction et à ses conséquences puisqu'il engage la commune pour une période de 99 ans.

Nous souhaitons donc rester actifs, vigilants et force de proposition dans les prochaines semaines et les prochains mois, afin de participer à l'élaboration d'un contrat équilibré et cohérent avec les objectifs de préservation et de valorisation de ces espaces.

Notre démarche est claire : Agir dans un esprit de dialogue et de responsabilité.

Projet de renaturation :
Proposition pour le square Toulouse-Lautrec

Dans le cadre d'un projet d'implantation d'un magasin Bricomarché dans la zone de la Fossette, il est prévu qu'un espace, actuellement artificialisé, soit rendu plus végétalisé et arboré.

Pour participer à cette réflexion, nous avons soumis le site du Square Toulouse-Lautrec, espace très minéral, qui mérite un intérêt particulier pour effacer cet îlot de chaleur en mauvais état. Il nous semble possible d'y implanter une forêt urbaine ou d'y faire un aménagement végétal plus important en laissant un espace de vie pour les habitants.

TÉLÉTHON - 4 & 5 DÉCEMBRE

DOUVRES SE MOBILISE

Marie-Pierre et Solenne de Bantel, un engagement qui rassemble !

À l'occasion du **Téléthon** qui se déroulera le **5 décembre** à Douvres-la-Délivrande, Marie-Pierre de Bantel, à l'origine de la relance de cette manifestation, et sa fille Solenne rappellent combien chaque geste compte.

Marie-Pierre, deux ans après la relance du Téléthon, que ressentez-vous face à cette mobilisation grandissante ?

Beaucoup d'émotion et de gratitude ! Voir autant de personnes, d'associations et de bénévoles se mobiliser autour d'une même cause est une immense joie. Cela me conforte dans une conviction profonde : seuls, nous pouvons agir, mais ensemble, nous pouvons accomplir de très belles choses.

Pourquoi est-il important de continuer à sensibiliser aux maladies rares et de soutenir la recherche ?

Parce que derrière chaque maladie rare, il y a une personne, une famille, une histoire et des espoirs. Avec Solenne, je sais combien la maladie peut bouleverser une vie. **Soutenir la recherche, c'est refuser la fatalité** et donner à toutes ces familles une raison de continuer à espérer.

Solenne, que ressentez-vous en voyant les Douvrais se mobiliser autour du Téléthon ?

Ça me fait chaud au cœur et je suis super heureuse !



4 & 5 décembre à Douvres-la-Délivrande

Solenne, quel message aimeriez-vous faire passer pour faire évoluer le regard sur le handicap ?

Mon handicap, ce n'est pas moi ! Moi, je suis Solenne ! J'aime rire, m'amuser, rencontrer des gens et profiter de la vie. Alors regardez-moi comme je suis, pas comme mon handicap !

Enfin, quel message souhaitez-vous adresser ensemble aux habitants pour les inviter à participer ?

Venez comme vous êtes, avec votre sourire, votre énergie ou simplement votre curiosité ! **Il n'y a pas de petit geste de solidarité**. Chaque présence, chaque participation, chaque don compte. Et surtout, vous verrez qu'en donnant un peu de votre temps ou de votre cœur, on reçoit souvent beaucoup en retour.

VIE ASSOCIATIVE

JEUX DE SOCIÉTÉ ET ATHLÉTISME, deux nouvelles associations à Douvres

Que vous inspire l'arrivée de ces deux nouvelles associations dans la vie douvraise ?

Je me réjouis à plusieurs titres de la création de ces associations. Ce sont des initiatives personnelles demandant un réel engagement des assemblées constituantes que je félicite et encourage. De plus, les activités proposées sont **sportives et culturelles**, élargissant l'offre associative de la commune. Enfin, elles émanent d'une **volonté de renforcer les activités**, de les ancrer davantage dans le territoire, ce que nous saluons.

Qu'apportent-elles de nouveau ou de complémentaire aux activités déjà proposées sur la commune ?

Les deux associations proposent des activités qui existaient déjà sur le territoire, que ce soient les **jeux de société** ou l'**athlétisme**. Cependant, cela permet une structuration plus forte. Pour **Cœur de Jeux**, la réflexion menée lors de la création de l'association favorisera une meilleure communication sur les actions menées, un pilotage adapté à ses besoins ainsi qu'une nouvelle dynamique portée par un projet repensé. Pour **Cœur de Nacre Athlétisme**, c'est la suite logique du soutien apporté l'an passé par le **Comité Départemental d'Athlétisme**.



SOPHIE LEMETEYER
ADJOINTE AU MAIRE
Associations - Vie culturelle et Sportive - Événementiel

Les besoins de formation des plus jeunes et de créer des dynamiques collectives y avaient été mis en évidence. Aujourd'hui, la création du club CNA, vise à **structurer la réponse** en s'appuyant sur des habitants du territoire. Cela complète la pratique libre de l'athlétisme qui reste encouragée sur la piste Flavie Renouard.

Plus largement, que témoignent ces créations du dynamisme associatif à Douvres-la-Délivrande ?

Ces deux créations témoignent des atouts de notre commune : des équipements permettant d'accueillir des activités nombreuses et variées, malgré l'indisponibilité de la salle des Baladins, et surtout des concitoyens désireux de faire vivre Douvres-la-Délivrande en partageant leurs passions avec le plus grand nombre.

INFO : coeurdejeux@gmail.com
coeurdenacreathletisme@gmail.com

AGENDA



Du 6 au 8 novembre

Collecte alimentaire
au profit de Cœur de Nacre Entraide
Hyper U
63 voie des Alliés



Novembre

Collecte de jouets
au profit de Cœur de Nacre Entraide
Liste des points de dépôt sur notre site.



4 & 5 décembre

Téléthon
Vendredi 4 et samedi 5 décembre
Douvres-la-Délivrande



Samedi 5 décembre

Fête des enfants
Dès 14h00
Salle Léo Ferré
12 voie des Alliés



5/6, 12/13, 19/20 décembre

Boutiques éphémères
De 10h30 à 18h00
Cour d'Yvrande
rue du Gén. Leclerc

PORTRAITS

ALIZÉE MOLIN ET CROKER, une complicité en bronze



Membre des **Écuries des Tilleuls**, le club d'équitation de Douvres-la-Délivrande, Alizée Molin a décroché, en juillet dernier, la médaille de bronze aux **Championnats de France de saut d'obstacles**, avec son poney Croker.

Cavalière depuis l'âge de 4 ans, elle partage depuis trois ans sa passion avec Croker. « **C'est mon tout premier poney et surtout mon meilleur ami** », confie-t-elle. Ensemble, ils ont atteint trois finales en autant de participations aux Championnats de France.

Trois jours avant, un accident aurait pu compromettre leur participation. Malgré les douleurs, Alizée prend le départ : « **Nous avons réussi grâce à notre complicité. Notre relation va au-delà du travail à cheval.** »

À l'annonce de la médaille, l'émotion est immense : « **J'ai énormément pleuré, évidemment de joie ! C'était un véritable rêve éveillé.** »

Alizée souhaite désormais poursuivre les concours avec Croker, en privilégiant toujours le plaisir de monter ensemble.

UN AN DE MANDAT pour le Conseil des enfants



Élu en décembre 2025 pour deux ans, le **Conseil des enfants** vient de franchir sa première année de mandat. Accompagnés par l'ADAJ et la Ville, les jeunes élus découvrent la vie municipale à travers des actions concrètes.

Parmi leurs meilleurs souvenirs, la **Cleanwalk de juin**, où ils ont apprécié de « se sentir utiles » en ramassant les déchets, et la **Journée de la courtoisie au volant**, menée avec la gendarmerie et la police municipale pour sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière.

Cette première année a aussi été **riche en apprentissages**. Lors de la chasse aux œufs, le mauvais emplacement de leur stand a limité sa fréquentation, une expérience utile pour la suite. Leur participation aux **cérémonies commémoratives** leur a également permis de découvrir le **devoir de mémoire**.

Pour leur deuxième année de mandat, les idées ne manquent pas : cinéma en plein air, davantage de végétation et d'animations de Noël, brocantes, skatepark ou encore salle de jeux vidéo. Autant de souhaits qui témoignent de leur envie de contribuer à la vie douvraise.